

Assemblée Générale Extraordinaire du 31 janvier 2011
Rapport Moral
Association Gymnastique Volontaire de Magonty-Cap de Bos

Nombre d'inscrits 231

Nombre de présents ou représentés : 147

Quorum atteint

Cette assemblée générale extraordinaire a été demandée à l'unanimité des membres du Comité Directeur afin de faire voter de nouveaux statuts.

Ils sont une refonte complète des statuts du 22 mars 2003 afin de mettre l'association en conformité avec la législation actuelle associative et la convention nationale du sport du 21 novembre 2006 modifiée le 10 avril 2010.

Cette assemblée générale extraordinaire se tient le même jour que l'assemblée générale ordinaire annuelle.

Une convocation a été envoyée le 12 janvier 2011 à chaque adhérent. A celle-ci, était joint le texte complet des statuts proposés afin que chacun puisse en prendre connaissance et envoyer s'il le souhaitait ses questions à l'adresse du siège social, les réponses devant être apportées lors de cette assemblée.

Nous n'avons reçu aucune question ni remarque.

Vote des nouveaux statuts :

- Contre : néant
- Abstention : néant
- Pour : 147

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.

Remerciements pour la confiance accordée aux membres du Comité Directeur.